

La vente de ces parcelles rentre dans le cadre de l'opération :



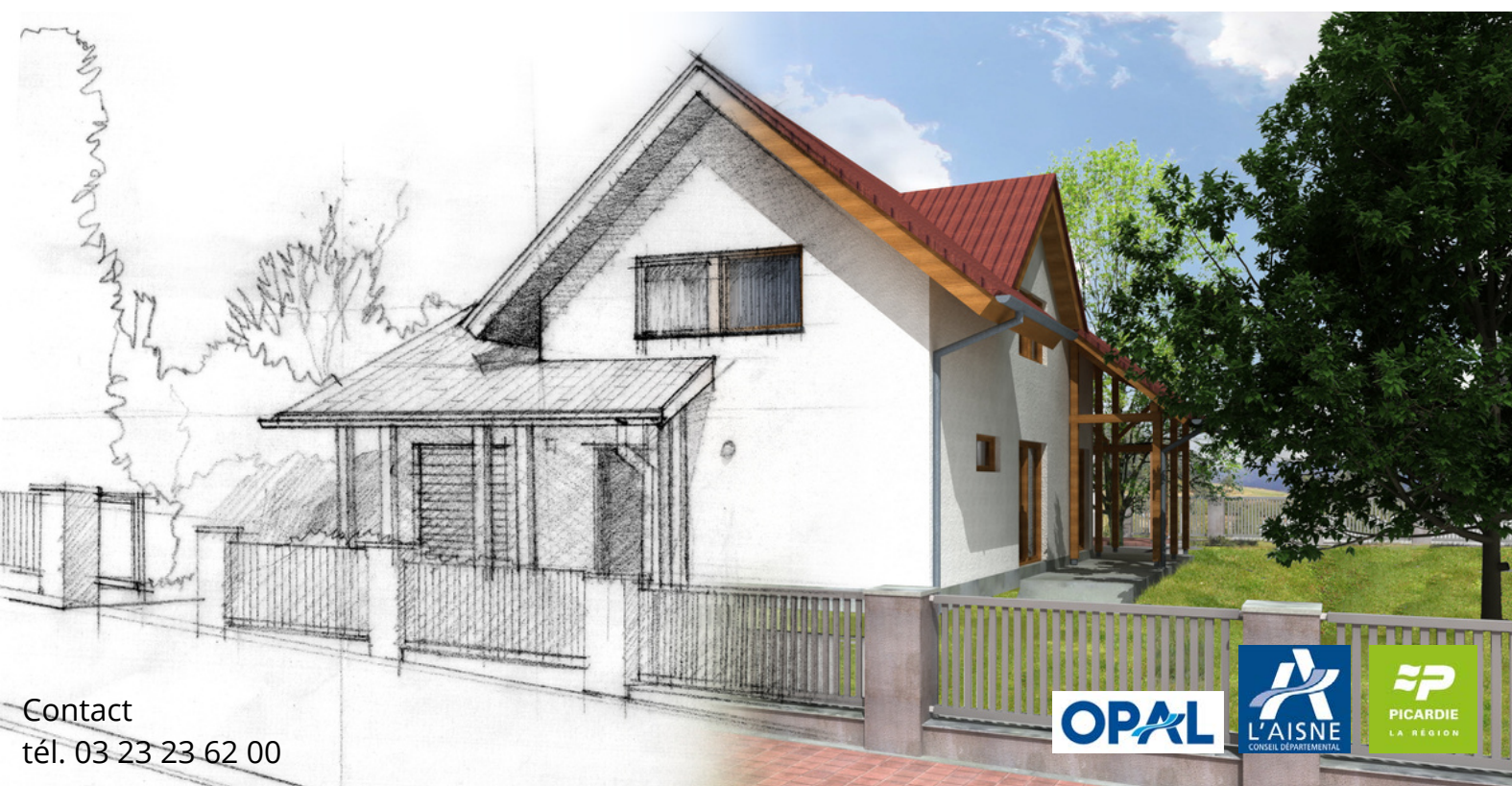
Pour bénéficier de cette opération, il faut déposer une fiche de candidature au siège social de l'OPH de l'Aisne, 1 place Jacques de Troyes, 02007 Laon Cedex.
Les fiches de candidatures doivent être transmises, dûment complétées, sous pli recommandé avec accusé de réception.

Les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- Ne pas être déjà propriétaire d'un logement,
- Faire construire leur maison pour la première fois,
- Habiter la maison à construire sur la parcelle, en tant que résidence principale,
- Ne pas dépasser les plafonds de ressources prévus pour l'attribution d'un logement HLM.

S'il y a plusieurs candidats sur un lot, ils seront départagés par une commission au regard des critères suivants :

- Locataire du parc social,
- Composition de la famille,
- Ancienneté en qualité de locataire du parc social,
- Priorité aux résidents de la commune concernée par le programme.



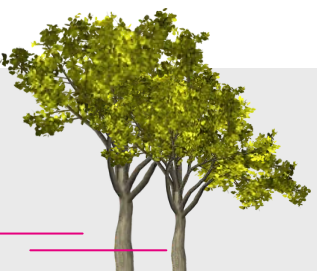
Contact
tél. 03 23 23 62 00

FICHE PROGRAMME

L'OPH de l'Aisne
et le Conseil départemental de l'Aisne
vous présentent

Résidence du Château d'Eau à OISY dans l'Aisne





PLAN DE MASSE OISY



Arrêté d'autorisation N° LT0256907 B0001
délivré le 17 juillet 2007 - déposé en mairie



Terrain 3
Surface approx. 519 m²
Prix terrain : 12.630 €

Terrain 7
Surface approx. 417 m²
Prix terrain : 10.150 €



La surface habitable de la maison doit être comprise entre 70 m² et 120 m² et respecter le prix de 1.200 € au m².
Ce prix ratio au m² est basé sur une maison livrée clés en mains hors branchements et papiers peints peintures.
Les prix indiqués sont arrondis.

OISY

Les prix des terrains sont minorés par les subventions des collectivités locales pour permettre d'améliorer les caractéristiques techniques de la maison (économies d'énergie, qualité environnementale,...)